



## **Réduction de capital de Moury Construct s.a. par distribution de titres d'Immo Moury**

Bruxelles, 30 juin 2008 – Par décision du 25 février 2008, l'assemblée générale extraordinaire de Moury Construct a décidé de réduire le capital à concurrence de 4.900.000 EUR pour le porter de 28.700.000 EUR à 23.800.000 EUR, sans annulation d'actions, par distribution aux actionnaires de Moury Construct de 98.000 actions d'Immo Moury.

Afin de permettre à Moury Construct de réaliser la réduction de capital en remettant une action Immo Moury (valorisée à 50 EUR conformément au prix de l'action dans le cadre de l'offre publique) pour quatre actions Moury Construct, une nouvelle assemblée générale extraordinaire de Moury Construct a été convoquée le 24 juin 2008 afin de décider d'une réduction supplémentaire du capital social à concurrence de 55.300 EUR par distribution aux actionnaires de Moury Construct de 1.106 actions d'Immo Moury. Les 98.000 actions provenant de la première réduction de capital seront allouées par priorité aux actionnaires minoritaires de Moury Construct (et donc au public), sans attendre l'écoulement du délai de deux mois à dater de la publication aux Annexes du Moniteur belge de la seconde décision de réduction de capital.

Ces réductions de capital ont été adoptées sous condition suspensive de l'admission des actions d'Immo Moury à la négociation sur le marché réglementé Euronext Brussels avant le 15 août 2008.

Immo Moury étant admise à la cote sur le marché réglementé Euronext Brussels ce 30 juin 2008, les conditions suspensives seront alors levées, rendant les réductions de capital de Moury Construct effectives.

A partir de ce 30 juin 2008, les actionnaires de Moury Construct recevront gratuitement une action Immo Moury pour quatre actions Moury Construct détenues, contre remise de quatre coupons n° 22 au siège social et aux guichets des banques Degroof, ING et Fortis.

Cette distribution portera le pourcentage du capital d'Immo Moury détenu par le public à 39,153 %.

Pour éviter les rompus, Moury Construct a prévu la cotation des coupons n° 22 (code ISIN BE0970202050).

Aucun frais n'est attendu pour les actionnaires de Moury Construct en raison des réductions de capital précitées.

Personne de contact : Gilles-Olivier Moury  
Contact presse : +32 (0)4 344 72 11  
Investor Relations : +32 (0)4 344 72 11